

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 10 JUIN 2026**

Le 10 juin 2026 à 15h00,

Les membres du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat "VALLÉE SUD HABITAT", dûment convoqués le 29 mai 2026, se sont réunis en salle du 9^{ème} étage au siège du Territoire Vallée Sud – Grand Paris, 28 rue de la Redoute à Fontenay-aux-Roses, sous la Présidence de Monsieur Yves COSCAS, Président de l'Office.

Étaient présents avec voix délibérative : Yves COSCAS, Nadège AZZAZ, Christine QUILLERY, Lounes ADJROUD, Sandrine DANDRE, Patrick WIDLOECHER, Véronique DE LA TOUANNE, Martine BAGDASSARIAN, Benoît DESCHAMPS, Anthony REYNAUD, Jacqueline MINASSIAN, Sofia BELASKRI, Vincent GAUDIN, Daniel PIEDDELOUP, Mauricette MERIGOT-DURBAN, Marcelle ABDELNOUR, El Miloud ZERIOUH, Sabine DIDELOT, Mohamed SANOGO.

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir : Jean-Didier BERGER à Yves COSCAS, Patrice RONCARI à Anthony REYNAUD, Michel VENEAU à Marcelle ABDELNOUR, Christophe RENDU à Christine QUILLERY, Rahma GHIATOU à Sandrine DANDRE.

Était présent avec voix consultative : Pierric SPERY, DRIHL 92.

Assistaient également : Véronique ALBERT, Directrice Générale ; Lionel PIERE, Directeur des Finances ; Giuseppe ROMÉO, Directeur de la Maîtrise d'Ouvrage et du Patrimoine ; Emilie ASTORG, Responsable de la Communication ; Audrey ADHOUH JAMGOTCHIAN, Assistante de la Direction Générale ; Annabel SANCHEZ-GYGI, Assistante Polyvalente ; Mélandra PARENT, Commissaires Aux Comptes.

Objet : Nomination des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO).

VALLÉE SUD HABITAT
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 JUIN 2026
DELIBERATION

Objet : Nomination des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO).

Le Conseil d'Administration,

Vu l'ordonnance n° 2007-137 du 1^{er} février 2007 relative aux Offices Publics de l'Habitat (OPH) ;

Vu le décret n° 2008-556 du 18 juin 2008 relatif à l'administration des Offices Publics de l'Habitat ;

Vu l'article L. 1414-2 du CGCT qui prévoit que, pour les marchés publics passés par les offices publics de l'habitat, la Commission d'Appel d'Offres est régie par les dispositions du Code de la Construction et de l'Habitation applicables aux Commissions d'Appel d'Offres des organismes privés d'habitations à loyer modéré ;

Vu la loi ELAN le 25 novembre 2018 conduisant à l'homogénéisation des pratiques des CAO pour les organismes HLM ;

Vu l'article R.433-6 du Code de la Construction et de l'Habitation qui prévoit que « les organismes exerçant une activité de construction ou de gestion des logements sociaux constituent une Commission d'Appel d'Offres dont ils déterminent la composition, les modalités de fonctionnement et les pouvoirs. » ;

Vu le Code de la Commande Publique publié le 5 décembre 2018 au Journal officiel de la République française et entré en vigueur le 1^{er} avril 2019 ;

Entendu que le Conseil d'Administration, dans sa séance du 20 octobre 2021, a établi le Règlement Intérieur de la CAO.

Considérant qu'il est devenu nécessaire de procéder à la désignation des membres de Commission d'Appel d'Offres ;

Entendu l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré, par scrutin public, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article 1 :

Sont candidats :

Titulaires :

- Véronique ALBERT, la Directrice Générale, Présidente de la CAO
- Sandrine DANDRE
- Patrick WIDLOECHER
- Daniel PIEDDELOUP

Suppléants :

- Michel VENEAU
- Martine BAGDASSARIAN
- Lounes ADJROUD
- Mauricette MERIGOT-DURBAN

Sont désignés membres de la CAO :

Titulaires :

- Véronique ALBERT, la Directrice Générale, Présidente de la CAO
- Sandrine DANDRE
- Patrick WIDLOECHER
- Daniel PIEDELOUP

Suppléants :


- Michel VENEAU
- Martine BAGDASSARIAN
- Lounes ADJROUD
- Mauricette MERIGOT/DURBAN

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat "VALLÉE SUD HABITAT".

**Le Président,
Maire de Clamart,
Vice-Président du Territoire
Vallée Sud – Grand Paris,**


Yves COSCAS

Vu pour être certifiée conforme à l'original
Publiée ou notifiée le 18 juin 2026
Reçue en Préfecture le 17 juin 2026
Certifiée exécutoire le 18 juin 2026
Par application de la loi du 22 juillet 1982


Véronique ALBERT
Directrice Générale